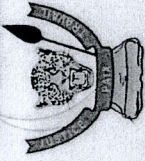


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS

ARMP  
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 139/2023

A la SOCIETE LDM Sarl

Après avoir reçu le contrat du marché n° AOI/002/MIN/PE/MF/2022, conclu avec le Ministère de Pêche et Elevage, pour un montant total hors taxe de francs congolais six cent septante-trois millions huit cent quatre-vingt-neuf mille six cent quatre-vingt-quatre (CDF 673 889 684) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit francs congolais quatre millions sept cent dix-sept mille deux cent vingt-huit (CDF 4 717 228).

Fait à Kinshasa, le 07/08/2023.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier

Raymond M.L YUMBA  
Directeur Général a.i

